



PROCÈS-VERBAL N°7 « FAFA »

COMMISSION RÉGIONALE FAFA

Réunion du :	17/05/202
À :	District de l'Indre à Châteauroux
Présidence :	M. Alain DESOEUVRES
Présents :	Mrs Frédéric DEMAY (28), Patrick CHAMPAGNAT (36), Bernard FREULON (37), Éric JOUBERT (45), Maurice FOURNILLON (41), Jean-Claude CLOUVET (18) et Guy MALBRAND
Assistent à la séance :	Mme Cindie HUDE, Référente administrative MM. Jean-Paul MARCHAL (gestion FAFA) Mme Sylvie GUILBAUDAUD, Référente administrative 18 Membres CDTIS 36, Jean Pierre MASSON, Didier CORMIER, Patrick AUBARD

Relevé de la GESTION FAFA vis-à-vis des AVIS PREALABLES et du suivi des DOSSIERS EN COURS



TRAVAUX TERMINES : Demande de classement complète signée et datée du propriétaire via la CDTIS – rapport de visite avec photos (Ces documents sont obligatoires pour la CRTIS - à réception, ils seront entrés sur **STADIUM** pour régularisation auprès de la CFTIS) + pièces à fournir pour paiement

Informations

Pour la saison 2022/2023, le montant de l'enveloppe **équipement** attribuée est de 384000,00 Euros et l'enveloppe **transport** 2022/2023 est de 68000,00 euros.

Les deux enveloppes transport et équipement sont épuisées à ce jour.

- ✓ Pour informations : à ce jour, pour la saison 2023/2024 (sous réserve de la reconduction des subventions FAFA octroyées par la FFF) :
 - **En équipement** : le montant des dossiers complets et incomplets, sur la liste d'attente s'élève à 245600,00 euros pour 14 dossiers.
 - **En transport** : le montant des dossiers complets et incomplets, sur la liste d'attente s'élève à 304 500,00 euros pour 17 dossiers.
- ✓ Pour information, tous les dossiers transport acceptés par la LFA sont prorogés jusqu'au 31/12/2023.
- ✓ Les pourcentages et/ ou les montants d'attributions de chaque objet FAFA étaient identiques à ceux de la saison précédente.
- ✓ A ce jour 61 dossiers (dont 6 annulés et 1 clôturé par la LFA car payé) ont été vérifiés **mais 8 sont toujours incomplets.**



Transport

- 24 dossiers présentés.
- 4 dossiers transport sont validés par la LFA.
- 15 dossiers sont en attente de validation de la Ligue.
- 3 dossiers sont incomplets.**
- 1 dossier annulé par un club.
- 1 dossier annulé par un District

Equipement

- 33 dossiers présentés.
- 17 dossiers sont validés par la Ligue dont 15 validés par la LFA.
- 8 dossiers sont en attente de validation par la Ligue.
- 5 dossiers sont incomplets.**
- 1 dossier présenté irrecevable (montant FAFA inférieur à 1500,00€)
- 2 dossiers annulés par un District.

Enveloppe Nationale

- 4 dossiers présentés.
- 1 dossier transport Ligue validé par la LFA.
- 1 dossier transport District 37 validé par la LFA.
- 1 dossier équipement Ligue validé par la LFA
- 1 dossier équipement Ligue annulé par la LFA.

Principaux éléments manquants :

- ✓ **Avis Préalable de la CDTIS et de la validation de la CRTIS (attention à bien remplir le bon NNI, à apposer les signatures, à fournir et joindre tous les documents demandés à l'AP).**
- ✓ **Attendre les résultats ou la validation de la CRTIS pour les AP avant de soumettre les dossiers dans l'appli FAFA.**
- ✓ -Plans anciens non fournis et les nouveaux sont non cotés et, ou, il manque les futures dimensions.
- ✓ -Devis sans les éléments descriptifs ou financiers et les procédures entières pour les éclairages sont obligatoires.
- ✓ -Devis incomplets (transport pour les options, ces dernières ne sont pas prises en compte dans le calcul de la subvention).
- ✓ -Délibération sans en- tête club ou mairie, signature, date, cachet, demande FAFA et plan financier.
- ✓ -Les photos par vues aériennes ne sont pas conseillées (prendre plan papier et ou appareil photo).
- ✓ -Le document de déclaration d'achèvement de travaux non signé par le Maire (obligatoire).
- ✓ **Les conventions manquent et sont remises complètes très tardivement ce qui empêche les paiements aux mairies.**



RAPPEL

- ✓ Tous les dossiers (transport et équipement) ne doivent être soumis dans l'appliquet Fafa qu'une fois complets et vérifiés par les Districts.
- ✓ Les dossiers transport uniquement sont à soumettre par les clubs après vérification et validation par le District suite à un travail en commun.
- ✓ Tous les autres dossiers doivent être soumis dans l'appliquet Fafa par les Districts et non par les clubs. (Transport et Equipement).
- ✓ Les dossiers complets, après consultation de la commission des Présidents de La Ligue sont présentés au CD Ligue pour validation par ordre de date de dossiers complets et non par date de dossiers soumis.
- ✓ Tous documents ou mails concernant les Fafa doivent être adressés conjointement à Cindie Hude et Jean Paul Marchal.
- ✓ Les Districts du Cher, de l'Indre et du Loir et Cher appliquent les nouvelles procédures et utilisent les nouveaux documents pour soumettre des dossiers complets. A noter un gros effort de l'Eure et Loir.

DISTRICT DU CHER

- ❖ 1 dossier « transport » présenté complet.
- ❖ 5 dossiers « équipements » présentés dont **1 incomplet**

DISTRICT DE L'EURE ET LOIR

- ❖ 8 dossiers « équipements » présentés complets dont **1 incomplet**.
- ❖ 5 dossiers transports présentés dont **3 incomplets**.

DISTRICT DE L'INDRE

- ❖ 3 dossiers « équipements » présentés complets.
- ❖ 3 dossiers « transport » complet dont 1 annulé par le club.
- ❖ 2 dossiers « Enveloppe Nationale » présentés : 1 accepté et l'autre refusé par la LFA.
- ❖ Dossier à échéance : **ST MAUR au 16/04/2023 (en cours)**.

DISTRICT DE L'INDRE ET LOIRE

- ❖ 4 dossiers « équipements » présentés complets.
- ❖ 4 dossiers « transport » présentés complets.
- ❖ 1 dossier « transport » District 37 validé par la Ligue.
- ❖ **1 dossier « équipements » incomplet**.
- ❖ 1 dossier « équipements sécurisation » irrecevable (Montant Fafa inférieur à 1500,00€).
- ❖ Dossiers à échéance :
 - PAYS DE LANGEAIS ST MARS LA PILE** (transport) en cours.
 - PONT DE RUAN** (transport) au 15/06/2023.
 - ST CYR SUR LOIRE** (transport) au 15/06/2023.
 - ACP TOURS** (transport) au 15/06/2023.
 - NOTRE DAME D'OE** (transport) au 21/06/2023.



DISTRICT DU LOIR ET CHER

- ❖ 6 dossiers « équipements » présentés complets.
- ❖ 9 dossiers « transport » présentés complets.
- ❖ 1 dossier « transport » annulé par le District.
- ❖ Dossiers à échéance :
 - 2 dossiers pour **EPUISAY** au 16/04/2023 (**en cours**).
 - ST LAURENT** (transport) au 15/06/2023.

DISTRICT DU LOIRET

- ❖ 6 dossiers « équipements » présentés
- ❖ 2 dossiers « équipements » soldés par le District.
- ❖ **2 dossiers « équipements » incomplets.**
- ❖ 1 dossier « équipements » complet.
- ❖ 1 dossier clôturé par la LFA pour paiement.
- ❖ 1 dossier « transport » présenté complet.
- ❖ Dossiers à échéance :
 - US ORLEANS** (transport) au 15/06/2023.

Les prochains dossiers à échéance, pour tous les Districts, sont à partir de Juillet 2023.

Le Référent FAFA
Jean Paul MARCHAL

Le Secrétaire de séance
Guy MALBRAND